



Apprendre
au cnam
change votre vie

Certificat de compétence - CC140 00A

Action publique et gestion de la laïcité en société

Avec le soutien du bureau central des cultes du ministère de l'Intérieur

Public concerné et conditions d'accès

Ce certificat s'adresse aux :

- cadres et salarié·e·s d'entreprises et cadres et agents de la fonction publique (administrations, hôpitaux, enseignement, etc.) amenés à gérer des problématiques liées à la laïcité ;
- ministres du culte, notamment dans le cadre des nouvelles obligations de formation en la matière ;
- responsables d'organisations professionnelles et associatives ;
- étudiant·e·s intéressé·e·s par le sujet de la laïcité.

La formation est accessible sur dossier et après entretien à niveau bac ou équivalent.

Compétences visées

Savoirs :

- Acquérir une culture générale dans le champ de la laïcité, de la transformation des valeurs et de la citoyenneté, de la connaissance des institutions et cadres législatifs ou réglementaires correspondants ;
- Maîtriser les fondamentaux en socio-histoire des croyances, des valeurs et des institutions culturelles, en droit ou en gestion de la laïcité au sein des entreprises, dans le cadre d'institutions ou politiques publiques.

Savoir-faire :

- Gérer les problématiques liées à la laïcité dans le secteur public ou en entreprise, au regard des cadres et des réalités normatives de la République et des réalités sociales, citoyennes ou religieuses de la société française ;
- Promouvoir des discours et des pratiques professionnelles coopératives, efficaces et respectueuses dans le domaine de la laïcité ;
- Savoir mettre en œuvre au sein des institutions ou des organisations les conditions de réussite dans la gestion du vivre ensemble, de la citoyenneté et de la laïcité.

Pourquoi se former au Cnam ?

Les spécificités du Cnam (formation tout au long de la vie) lui confèrent un véritable atout au regard des offres existantes dans le champ académique et professionnel. La formation envisagée met clairement l'accent sur la dimension de gestion des problématiques religieuses, de la transformation des cadres institutionnels, normatifs ou de valeurs en société, en institution et au plan professionnel. Ce certificat vient compléter de manière directe une offre en développement au sein du Cnam, autour de la gestion et du développement de l'innovation dans l'administration et les politiques publiques. C'est ce cadre qui permet de penser l'articulation entre les transformations de l'action publique et les réponses aux diverses problématiques de citoyenneté et de service public. Cette formation s'inscrit également dans le cadre de cursus RH proposés par le Cnam sur le sujet de la diversité.

L'objectif de ce certificat est d'embrasser trois domaines centraux de la laïcité : le droit (public ou privé), l'histoire et la médiation philosophique.

Le Cnam propose des modalités d'enseignement innovantes : cours en studio disponible à distance à tout moment, classe inversée, ateliers philosophiques, journée de rencontres avec des praticiens, colloque scientifique de clôture.

Organisation de la formation

Le certificat de compétence est dispensé à Paris dans les locaux du Cnam en journée bloquée un mardi par semaine à raison de 7 heures de cours par mardi sur le second semestre.

Les unités d'enseignement et le contenu de la formation

LCT101

Institutions de la République et laïcité

4 ECTS

Responsable : Madina Rival, *maître de conférences au Cnam*

- 10 heures en organisation constitutionnelle et administrative de la France : quels sont les interlocuteurs des représentant·e·s des cultes ?
Thierry Rambaud, *professeur à l'Université Paris Descartes-Sorbonne Paris Cité*
- 10 heures de droit public de la laïcité : séparation des cultes et de l'État, cadre juridique de l'exercice du culte, statut juridique des édifices cultuels, fiscalité du culte
Christophe de la Mardière, *professeur du Cnam* et Thierry Rambaud, *professeur à l'Université Paris Descartes-Sorbonne Paris Cité*
- 10 heures en histoire du droit de la laïcité : ancien régime, apport de la révolution française, 19e, histoire contemporaine
Yves Bruley, *maître de conférences à l'EPHE*

LCT102

Droit privé de la laïcité

4 ECTS

Responsable : Michel Miné, *professeur du Cnam*

- 10 heures d'introduction au droit privé français : principes fondamentaux de la famille et du droit associatif, du contrat, de la vie civile en France
Nicolas Mathey, *professeur à l'Université Paris Descartes-Sorbonne Paris Cité*
- 10 heures de droit privé de la laïcité : religion et personne humaine, droit pénal de la religion
Farah Safi, *professeur à l'Université de Clermont-Ferrand*
- 10 heures de droit applicable aux situations et relations professionnelles
Michel Miné, *professeur du Cnam*

LCT103

Transformation des valeurs et de la citoyenneté dans les sociétés contemporaines

4 ECTS

Responsable : Jean-Claude Ruano-Borbalan, *professeur du Cnam*

- 21 heures sur les transformations des valeurs et de la citoyenneté dans les sociétés contemporaines
Jean-Claude Ruano-Borbalan, *professeur du Cnam*
- 9 heures de socio-anthropologie des religions et de la laïcité
Lionel Obadia, *professeur à l'Université de Lyon 2*

LCT104

Agir pour la Laïcité : interventions collectives, médiations, actions culturelles

4 ECTS

Responsables : Jean-Pierre Chrétien et Haud Gueguen, *maîtres de conférences au Cnam*

- Ateliers philosophiques, comme outil plus pertinent pour mettre en discussion les valeurs et notions associées à la Laïcité
- Analyse de situations concrètes, rencontres avec des équipes artistiques investies dans ce champ (compagnies de théâtre, théâtre, forum, vidéastes, photographes, musiciens, scientifiques) ; leurs méthodologies, leurs expériences.

innovation.cnam.fr

Contact

Daisy-Rose Bellance, *gestionnaire pédagogique*

01 40 27 25 27

daisy-rose.bellance@lecnam.net